

**RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR
LA HUITIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'UICN**

Nairobi, Kenya, septembre 1963

40. Résolution sur les nouveaux Parcs nationaux du TANGANYIKA

La 8^e Assemblée Générale de l'UICN réunie à Nairobi en 1963 apprécie la proposition qu'a faite le Gouvernement du Tanganyika d'établir des Parcs nationaux dans les parties supérieures du Kilimandjaro, dans la Selous Game Reserve, dans la région du Mikumi-Dumi et dans celle de Ruaha.